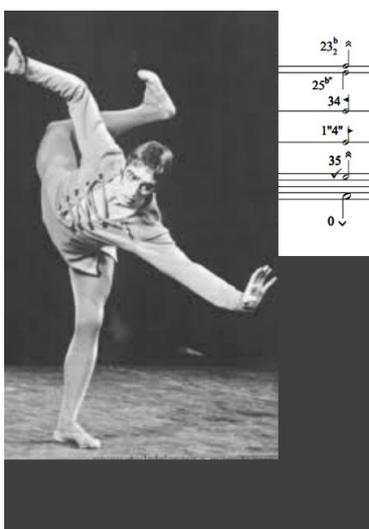


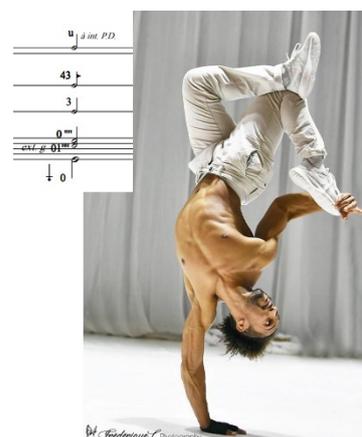
LES SAVOIRS ET TECHNIQUES DE NOTATION DU MOUVEMENT SELON LE SYSTÈME D'ÉCRITURE CONTÉ



Michelle Nadal sur une affiche de l'association Arts et Mouvement.
© Archives Arts et Mouvement.



Jean Guizerix, dans le rôle de Quasimodo (Notre-Dame de Paris, Roland Petit). © Archives Jean Guizerix.



Danseur de la Compagnie Hervé Koubi. © avec l'autorisation de la Compagnie.

Description sommaire

Pierre Conté (1891-1971), danseur et chorégraphe, musicien, organiste et compositeur, gymnaste et théoricien du mouvement, et chef d'orchestre/maître de danse a porté à la connaissance du public, en 1931, son système de notation du mouvement, qui se présente tel un solfège corporel, à l'image du solfège musical, fondé sur l'idée que « musique et danse sont des arts jumeaux ». Si elle n'est pas écrite, une œuvre musicale n'existe que dans l'esprit de son créateur et disparaît avec lui : Pierre Conté a accordé ce même droit de survie à l'art du mouvement. Par la parenté des notations, la partition peut réunir en un « tronc commun » musique et danse et restituer, dans un même regard, leur image structurelle et artistiquement inspirée.

Les communautés porteuses de cette notation de nos jours, danseurs professionnels, chorégraphes indépendants, chargés d'enseignement, chercheurs, théoriciens et l'association Arts et Mouvement, utilisent ces « signes » inspirés de la notation musicale pour traduire toutes les fonctions motrices de l'homme, dans leur infinie variété, avec leur dynamique mesurée et rythmée, voire aussi celles du monde animal. Ce système permet de noter avec précision toutes les évolutions du corps humain de la simple locomotion, au sport et à la danse, quelle qu'en soit la forme. Même s'il s'appuie sur des symboles récurrents, la pratique de ce système implique la connaissance de sa graphie pour la clarté de lecture et la cohésion de l'écriture ; il permet au chorégraphe de concevoir, visualiser, et fixer son œuvre sur le papier, tel le compositeur de musique. En superposant les interventions de chaque participant, la partition chorégraphique offre ainsi une précision égale à celle d'une partition musicale, la valeur établie de chaque signe étant garante de l'exactitude de la restitution rythmique.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

En français

Les savoirs et techniques de notation du mouvement selon le système d'écriture Conté

En langue vernaculaire

Sans objet

I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

Arts du spectacle

I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

La plupart des praticiens du système Conté sont des danseurs professionnels et des chorégraphes, souvent impliqués dans des activités d'enseignement et indépendants. Certains sont aussi des chercheurs en analyse du mouvement, des théoriciens et des anthropologues de la danse. Tous ont d'abord intégré la pratique du système Conté à leur usage personnel avant de s'engager, éventuellement, dans sa transmission.

Ses principaux représentants et formateurs sont au nombre d'une petite vingtaine sur le territoire français :

- Nicole Arnoux, agrégée de l'Université, ex-présidente d'Arts et Mouvement, professeur honoraire ;
- Catherine Augé, l'une des principales formatrices et théoriciennes du système Conté, qui anime des sessions d'enseignement et d'analyse pour divers organismes ;
- Irène Bense, pratiquante de danse jazz et claquettes, enseignante et analyste ;
- Marie Blaise, professeur de danses folkloriques et de danse baroque, à l'École de l'Opéra de Paris ;
- Catherine Bros, danseuse, musicienne, enseignante et analyste, formée au style classique, au jazz et aux danses de société ;
- Anne Cottignies, formée à la danse classique, enseignante et analyste ;
- Béatrice Despujols, enseignante indépendante en danses de société et formation musicale et corporelle des enfants ;
- Monique Duquesne, danseuse baroque, musicienne et enseignante à l'Université de Lille ;
- Florence Huyche, musicienne, formatrice régulière en solfège corporel Musique/Mouvement, dans le cadre de l'UV du diplôme d'État ;
- Aline Le Moullec, formée à la danse classique et enseignante, conseillère aux études et

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

coordinatrice des ateliers TAP au Conservatoire du 6^e arrondissement de Paris ;

- Emmanuelle Lyon, danseuse, enseignante en Analyse Fonctionnelle Corporelle dans le Mouvement Dansé (AFCMD) et professeur d'anatomie à l'Opéra de Paris ;
- Noël Mairot, enseignant en danses de société, théoricien du système Conté, informaticien et créateur du logiciel en usage ;
- Marion Marionnaud-Masset, éducatrice sportive (enseignement privé) et gymnaste ;
- Lisiane Michel, pratiquante de danse contemporaine et enseignante ;
- Claudine Migout, pratiquante de danse classique et baroque, et enseignante ;
- Ariane Pappas, formée à la danse classique, enseignante et analyste ;
- Jean-Claude Petit, responsable (depuis 2012) et enseignant de l'Institut de formation des danses de société (IFDS) à Arras, créé en 1990 par Christian Dubar, héritier direct de Michelle Nadal et actuel président d'Arts et Mouvement ;
- Marie-Josée Redont, danseuse classique, formée au système Conté par Michelle Nadal, chargée de cours à l'Opéra de Paris depuis 1987 (transmission intégrée du système Conté jusqu'en 2005, puis simple outil d'analyse depuis lors) ;
- Martine Toussaint, chargée d'enseignement du secteur privé en danses de société et éveil corporel et musical des enfants.

L'association Arts et Mouvement, maison mère du système, domiciliée à Paris, Maison des Associations, Paris 9^e, ne dispose pas de lieu d'enseignement et n'organise que des ateliers ponctuels (studio Micadanses principalement). Elle est seule habilitée à représenter le système et à décerner des diplômes.

Tous les praticiens répertoriés de ce système sont héritiers des disciples de Pierre Conté et de tous ceux formés par ces derniers. Résidant pour la plupart en région parisienne, ils sont en majorité :

- des danseurs professionnels, en partie retirés de la scène,
- des enseignants et chorégraphes,
- des théoriciens du mouvement,
- des chercheurs ou des anthropologues de la danse.

Tous sont indépendants dans l'exercice de leur activité. Ils ont intégré la pratique du système à leur usage personnel et la diffusent principalement par le biais de l'enseignement d'un art, ou d'un mode parallèle de transmission. Certains ont cessé d'enseigner, faute de demandes des écoles de danse, ou sont retraités.

Les praticiens du système, artistes professionnels ou amateurs, diplômés ou non, tendent par leurs initiatives personnelles à préserver et exploiter leur acquis au mieux des opportunités d'aujourd'hui. Les départements universitaires spécialisés en histoire des techniques interculturelles et ethnologiques du mouvement sont des foyers de recherche et de confrontation des différentes méthodes de notation où le système Conté trouve sa place. Le Centre national de la Danse s'associe à ces rencontres entre spécialistes, ouvertes au public.

Les institutions privées ont également dispensé un enseignement (non diplômant) du système : l'IFDS, à lui seul, a recensé 1100 initiés à l'écriture Conté depuis ces vingt dernières années. Toutefois, le nombre global d'initiés au système, sur ces quarante dernières années,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

est impossible à évaluer, aucun recensement n'ayant été effectué à l'époque où le système était enseigné à l'Université de la Sorbonne, au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) ou encore à l'université de Sophia-Antipolis, en référence à l'enseignement et à l'action de Robert Crang en faveur de la création d'un diplôme d'État en danse incluant la pratique du système Conté.

Une évaluation globale de l'ensemble des porteurs de ces techniques de notation de nos jours laisse supposer 1800 à 2000 élèves et environ 90 praticiens répertoriés, dont 30 à 40 diplômés.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

Bien qu'exportable dans tous les pays où le système occidental de notation de la musique est en usage, le système Conté est principalement représenté en France. Les enseignements dispensés dans la plupart des lieux mentionnés, qui font tous, même de façon ponctuelle, usage du système de notation, dépendent des engagements personnels des praticiens.

- Enseignement ponctuel du système :

À Paris, au studio Micadanses, 20 rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4^e, et occasionnellement au Centre national de la Danse (CND) et à l'invitation de conservatoires et d'écoles de danse.

- Lieux d'initiation au système Conté, intégrée à une discipline :

À Paris et en Île-de-France

Conservatoire Maurice-Ravel, 16 rue Nicolas-Fortin, Paris 13^e : formation musicale des danseurs

Conservatoire Jean-Philippe-Rameau, 3^{ter} rue Mabillon, Paris 6^e : danse classique, analyse du mouvement pour les débutants

Studio Harmonic, 5 passage Taillandiers, Paris 11^e : solfège corporel Musique/Mouvement, dans le cadre d'une UV du diplôme d'État de danse

École de l'Opéra de Paris, à Nanterre : 3 professeurs de danse classique, danses folkloriques et anatomie

Ailleurs en France

Association départementale d'information et d'action musicale du Haut-Rhin (ADIAM67)

Centre national de la Danse (CND) de Paris et de Lyon

Centres de formation des enseignants de la danse et de la musique (CEFEDM) en Aquitaine et à Poitiers, avec des stages ponctuels d'analyse fonctionnelle corporelle dans le mouvement dansé (AFCMD)

Maison populaire de Montreuil (Seine-Saint-Denis) : danses de société

Université de Lille : enseignement des danses anciennes et baroques

Institut Français de Danses de Société (IFDS), 4 rue Michel-Sélame, à Achicourt (Pas-de-Calais, 62217) : enseignement régulier depuis 2012

Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) à Orléans (Loiret), jusqu'en 2018 :

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

danse classique et danses anciennes ; formation des enfants, jusqu'en 2018, puis ponctuel

Enseignement privé associé aux danses de société à Agen (Lot-et-Garonne), 35 rue de Courberieu

Enseignement privé destiné aux enfants en danses de société, en Martinique, à la résidence Ti Doucè, porte 08, 97232 Le Lamentin.

Pratiques similaires en France et/ou à l'étranger

Deux systèmes de notation du mouvement, portant le nom de leur créateur, sont utilisés à plus ou moins grande échelle en France et à l'étranger. Ils sont pratiqués aux mêmes fins que le système Conté, mais diffèrent les uns des autres par leur concept et leur structure :

- Système Laban - Cinétophographie (allemand, créé en 1928) : utilisé en Europe et aux États-Unis, il est le plus connu en France et dans le monde et se veut indépendant de la musique. Il utilise un graphisme vertical composé de figures géométriques et se lit de bas en haut comme un déroulant. Son utilisation, nécessite souvent la collaboration d'un « notateur ».
- Système Benesh - Choréologie (anglais, créé en 1955) : utilisé à l'étranger et dans quelques institutions françaises, il fait usage de cinq lignes superposées, telle une portée, en tant que support de notation visualisant le schéma corporel de bas en haut. Son graphisme est constitué de pictogrammes et idéogrammes, en relation avec « le dessin du mouvement dans l'espace ». La lecture s'effectue de gauche à droite et peut s'inscrire dans des barres de mesure. Il est moins répandu en France que le système Laban.

I.5. Description détaillée de la pratique

Les pratiques d'écriture d'une « partition de danse »

Suivant le principe : « Lire la danse comme on lit la musique. Écrire les mouvements comme les sons, comme les mots. », le système Conté, créé en 1931, outre ses références en biomécanique et sa *Technique générale du mouvement*, s'appuie sur les principes de base de la danse classique, langage chorégraphique le plus répandu à l'époque de sa conception en France, en Europe et en Russie, au regard des positions, des directions, du schéma corporel et des déplacements basiques, pour structurer la charpente de sa méthode. L'ensemble comporte de multiples figures et s'est enrichi au fil des années pour répondre à la polyvalence des arts du mouvement.

Partition chorégraphique, extraite de Pierre Conté, *Écriture, expression par gestes et locomotion*, Paris, L'Écriture du Mouvement/Fédération des Œuvres laïques, 1974, p. 69

Sa représentation graphique repose sur la superposition de 9 lignes horizontales destinées à la saisie du schéma corporel, de bas en haut, comme suit :

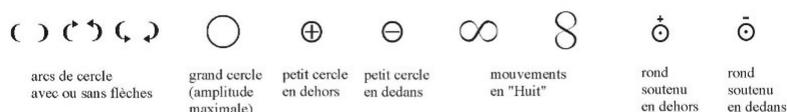
- portée (5 lignes) : mouvements des membres inférieurs, et appuis au sol
- 6^e ligne : mouvements du bassin, du tronc, du buste
- 7^e ligne : mouvements de la tête
- 8^e et 9^e lignes : mouvements des membres supérieurs

La portée de DANSE où vont prendre place les actions des différents segments du corps.

Ainsi conçu, le système Conté fait usage des lignes et interlignes de la portée et de toutes figures issues de l'écriture de la musique : la note, les figures de silences, les symboles rythmiques, les signes d'altérations, les barres répétitives, l'appoggiature, les ornements ou encore les signes d'intention et d'interprétation, complétés de chiffres, de lettres alphabétiques et de signes inhérents à la méthode, auxquels s'ajoutent des signes nouveaux, à chaque nouvelle édition de la grammaire (cf. section III.2). La dernière édition de la *Grammaire du Système Conté*, par Michelle Nadal, a été publiée par le Centre National de la Danse (CND) en janvier 2010.

c) QUELQUES SIGNES

Ces quelques signes facilitent l'écriture de mouvements indirects passant par plusieurs positions intermédiaires.



Batterie (autant de traits
que de battements en l'air)

Ici : entrechat six
(classique)



Rotations

A) Autour de l'axe longitudinal du corps : Tout pas peut être exécuté en tournant. Le signe est constitué de deux petits traits parallèles et obliques montant vers la droite pour une rotation dans ce sens, vers la gauche pour une rotation dans l'autre sens.



B) Autour d'un axe horizontal

Quatre facteurs mettent en jeu les actions de l'homme, selon Pierre Conté : l'espace (spécifique au mouvement) et, tels en musique : le temps, la nuance et l'accentuation :

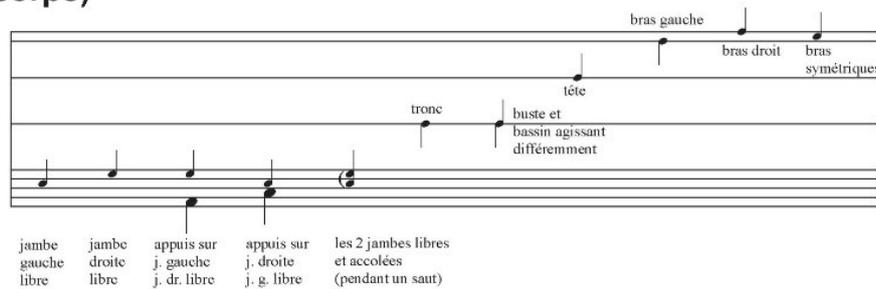
– l'espace occupé (partie du corps concernée et déplacement du corps ou d'un segment), est visualisé par l'emplacement de la « note », à laquelle on ajoute des signes spécifiques de direction, d'amplitude ou de contact ;

**FACTEUR
ESPACE**

État d'appui (segment supportant le poids du corps)



États libres (segments ne supportant pas le poids du corps)



– le temps d’occupation de l’espace, précisé par la valeur de la note ;

**FACTEUR
TEMPS**

Le facteur temps est représenté par des notes. Ces notes sont employées avec la même valeur et d’après les mêmes principes que ceux exposés dans toutes les théories de la musique.



– la nuance d’intensité, à partir des indications usuelles en musique et d’autres signes créés ;

**FACTEUR
NUANCE**

Mêmes signes qu’en musique.

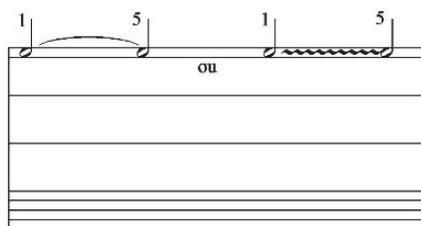
- 1) Nuances de contraction : *ppp, pp, p* pour une faible contraction,
fff, ff, f pour une forte contraction.



– l’accentuation fugace de la nuance, à partir des figures en usage et renforcées.

Mouvement continu

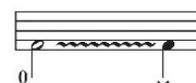
- aux bras : pas d'arrêt



- aux jambes :



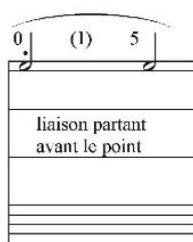
- marche en glissant sur le sol



- plié progressif en mouvement continu

Mouvement lancé

- aux bras

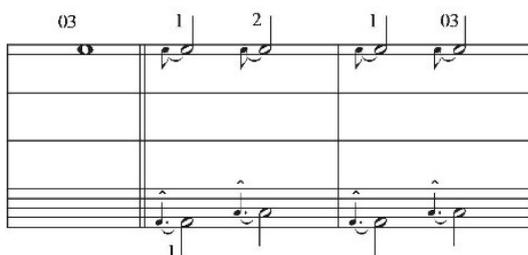


sans arrêt



avec arrêt

Mouvement retardé



Il implique :

- un départ sur le temps,
- un retard à l'arrivée à la position.

Signe adopté :

- l'appoggiature musicale.

Celle-ci indique :

- par sa place, le moment du départ,
- par sa valeur, la durée du mouvement (prise comme en musique sur la note qui suit).

Telle l'écriture musicale et son évolution dans l'univers sonore d'aujourd'hui, ce système de représentation graphique est lui aussi évolutif depuis sa création et adaptable aux exigences à venir.

De même qu'en tête d'une partition musicale figurent le genre, la forme et l'armature de l'œuvre, une « grille » synthétique expose, au début de la partition de danse, les généralités stylistiques de la chorégraphie, tels que le mode de déplacement, la tenue corporelle, les implications particulières du buste, des épaules, des bras, des mains et des pieds, afin de ne pas alourdir la partition d'informations répétées.

L'application des pratiques de notation aux types de danses

L'étude des mémoires des praticiens diplômés et les échanges verbaux avec les membres de la communauté de pratique et avec des praticiens privés permettent d'exposer des exemples techniques de notation, tous référencés par ailleurs dans la *Grammaire du Système Conté*.

• La danse classique

Bien que le système de notation de Pierre Conté n'ait pas été conçu pour ce style, il en a gardé les principes fondateurs pour la notation des positions de base, des directions des segments corporels et la structure des mouvements. Les éléments de son vocabulaire technique sont représentés sur le plan graphique par des figures musicales signifiant le mouvement, le

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

développement, la durée, le rythme, la pulsion, l'accentuation... Lorsqu'il est destiné aux enfants et aux débutants, le système Conté est un outil d'analyse et d'éveil à la rythmique interne du mouvement, voire au lien danse/musique. À un niveau supérieur, sa pratique est associée à l'étude des variations du répertoire (témoignages de Marie-Josée Redont, chargée de cours à l'Opéra de Paris, et de Marie Blaise, École de l'Opéra de Paris de Nanterre).

- La danse contemporaine

Elle emprunte aujourd'hui à de multiples idiomes corporels non-académiques, de l'abstraction la plus épurée aux dynamiques les plus complexes, issues de sources ethniques. Si le schéma classique reste à la base de sa notation, les mouvements, leurs pulsions, s'en évadent et révèlent des caractéristiques nouvelles : ruptures brutales d'intention, changements subtils d'orientations, fléchissements, chutes, rapports dissymétriques des segments corporels, travail au sol semi-acrobatique, pulsions motrices diverses, rapports inversés d'énergie, dynamiques fragmentées..., faisant appel aux figures répertoriées du système, renforcées et adaptées, et à celles spécialement créées pour traduire toute innovation (sources : Chrystel Calvet/Aline Le Moullec, diplôme 2008).

- La danse baroque, ou « belle danse »

Outre les caractéristiques propres à ce style, soigneusement consignées dans la « grille », son vocabulaire se compose de pas simples ou tournés, de posés-légers ou glissés, d'appuis doubles ou incomplets, de petits jetés au mollet et au jarret, de petits sauts avec fléchissement, de rotations et demi-rotations des bras et du poignet... Les subtilités d'intentions de ce style nécessitent autant de subtilités de notation et ont leurs propres signes, dont : l'encoche prolongée pour le style « louré », le demi-dièse, l'arc fléché, la virgule, le staccato... Une partie du répertoire, notée selon le système Feuillet, a été retranscrite en système Conté par Francine Lancelot et déposée à la Bibliothèque de l'Opéra (témoignage de Monique Duquesne, professeur à l'université de Lille).

- Les danses anciennes des régions de France

La Renaissance offre une large palette de danses de groupes, aux techniques diversifiées, principalement pour les segments inférieurs. Le Branle de Bourgogne, le Carillon de Bretagne, les Bourrées du Berri et d'Auvergne, la Gavotte, pour ne donner que quelques exemples, présentent des pas plus ou moins accentués, des marches, des frappés du talon, des petits sauts, des attaques de pointe ou demi-pointe ou des temps-levés au jarret, précisés dans la notation à partir de signes d'altérations, d'accentuation, de tremolos, trilles, flèches, soufflets croissants et décroissants, et autres figures agrémentées (source : Claudine Migout, mémoire 2008).

- La danse orientale égyptienne

Elle se caractérise par des ondulations de la ceinture pelvienne, des tremblements rythmés des hanches et des épaules, par des modes particuliers de locomotion et d'appuis au sol, des mouvements de bras dissymétriques, tantôt saccadés, tantôt sinueux, des déhanchements... Certains signes sont utilisés pour préciser ces particularités en écriture Conté, telle la note à tête triangulaire, le trille pour les tremblements, le dessin en forme de 8, horizontal ou vertical, pour décrire les va-et-vient abdominaux... (sources : Sophie Jacotot, mémoire 2009 ; *Grammaire* de Michelle Nadal).

- La danse jazz

Née aux États-Unis, elle offre un riche vocabulaire de techniques afro-américaines, de formes régionales, de courants ethniques, d'emprunts hors frontières, sans oublier les styles de légendaires créateurs, et fait feu de tout bois ! S'y inscrivent le Ragtime, le Blues, le Swing, le

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cake-walk, le Twist, les claquettes..., dont les séquences portent leurs noms d'origine : Catch step, Hip lift, Sugar foot, Body roll, Shimmy, Pitch, Hinge, Compass turn, Barrel jump, Hitch kick, Shoulder fall, Flower... et comportent toutes des figures caractéristiques de l'écriture Conté, dont le trille, les altérations, les accents renforcés, les petits drapeaux directionnels, les encoches, les silences, les appoggiatures, le double-dièse ou « x » pour les frappes de pieds... qui s'enrichissent au fil des générations (sources : Katy Dauxère, mémoire 2009, et Irène Bense, mémoire 2010).

- La danse de caractère

Elle trouve souvent un ancrage dans les fondements de la danse classique. Ses techniques empruntent au vaste folklore d'Europe de l'Est et de Russie, au Flamenco et à d'autres régions du monde. Les spécificités de cette variété d'idiomes chorégraphiques, tels que le Gopak, la Mazurka, la Polonaise et les danses tziganes, balkaniques, andalouses, nécessitent des notations adaptées. Frappes de pieds, cabrioles et pirouettes, mouvements asymétriques ou typiques, torsions ou fentes, s'écrivent à partir de figures renforcées ou conçues à leur effet : têtes de notes modifiées, encoches, arcs, boucles et doubles-boucles, ronds et demi-ronds... (sources : Elsa Bousquet/Murielle Dutertre, mémoire 2008, et Marie Blaise, mémoire 2010).

- Le Hip-hop et autres formes semi-acrobatiques

La scène contemporaine fait fi des limites corporelles, qu'il s'agisse des variétés de Hip-hop (Popping, Waving, Tutting...), des folklores de Russie, des prouesses hors-normes de la danse en Chine et de celles des patineurs sur glace.... Les rotations peuvent se faire sur une main, sur un genou ou sur la tête et se notent par l'emplacement de l'appui sur la portée avec son propre signe giratoire. Les torsions qui défient la flexibilité des articulations et de l'épine dorsale associent les signes de rotation, l'encoche, la note carrée ou l'apostrophe. Le saut en lui-même s'appuie sur le signe du « silence » (symbole ici de détachement de la terre), dont la durée est indicatrice de son ampleur. Le saut périlleux associe le signe du silence à celui de la rotation (sources : Irène Bense, mémoire 2010, entre autres).

- Les danses de société, ou danses de salon

Cette forme de divertissement, en solo ou en couple, a donné naissance à son propre genre chorégraphique où prédominent la connivence entre partenaires et l'irrépressible ingéniosité des pas et des figures corporelles. Appuis, attaques brèves, glissées, frappées ou retardées, impulsions, pivots, rotations, freinages, inclinaisons, transferts, petits sauts... sont autant d'éléments en étroite coordination avec les rythmes et la musique, que précisent des notes de forme carrée ou d'étoile, des arcs fléchés, des ronds pointés, des accentuations renforcées ou des demi-dièses et triples dièses, dans le souci de fixer les étapes évolutives d'un art soumis au déroulement aléatoire de l'improvisation (sources : Jean-Claude Petit, IFDS d'Arras, et *Grammaire* de Michelle Nadal).

- Les danses d'Asie (Indonésie, Cambodge, Inde...)

Ces styles ne sont pas enseignés dans les conservatoires, mais seulement à titre exceptionnel ou privé. Toutefois, leurs notations sont l'objet d'études. Leurs particularités – translations du centre de gravité et sinuosité des mouvements en Indonésie (Legong, Bedoyo, Baris...), translations du tronc et flexions extrêmes des genoux et des poignets (danses de Cour du Cambodge), positions particulières des pieds, translations de la tête et langage manuel en Inde (Kathakali, Bharata Natyam...) – se notent par des signes tout aussi particuliers : encoches allongées, têtes d'épingle barrées directives, soufflets, arcs agrémentés, indications de pronation et supination pour les tenues des mains et des pieds... (sources : documents Conté de Michelle Nadal et Robert Crang, entre autres).

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cette énumération descriptive n'est pas exhaustive. S'y ajoutent toutes techniques sportives (documents de Robert Crang et Michelle Nadal), le patinage artistique ou encore le comportement animal : chat, chien, cheval... (sources : Michelle Nadal).

Qu'il s'agisse du domaine du simple gymnaste ou de celui du sportif de compétition, ainsi que des arts martiaux dans leurs sources ethniques, leurs références en biomécanique corporelle (voire leurs prolongements dans le domaine médical), ont été abordées par Pierre Conté et poursuivies par Robert Crang. Dans son concept même, l'écriture Conté intègre la notion de « pulsion rythmée » inhérente à toute forme de vie et ouvre la voie vers divers secteurs d'exploration du plus simple au plus complexe. La constitution évolutive d'un patrimoine culturel, l'usage d'un outil de création au service du danseur/chorégraphe, restent son utilisation la plus courante, mais pas la seule. Dans les univers respectifs des chercheurs/chorégraphes/analystes, l'utilisation du Système n'est pas sans donner lieu à des confrontations dans le choix de telle ou telle nouvelle manière de noter certaines spécificités stylistiques ; ces nouveaux principes de notation s'inscrivent peu à peu dans les usages au rythme des éditions réactualisées et témoignent de la vitalité interne de ce système.

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Le français est la langue prédominante de son enseignement, de nos jours, mais le système Conté peut être enseigné dans une autre langue.

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Sans objet

Objets, outils, matériaux supports

Le papier à danse

L'association Arts et Mouvement a conçu et édite un support spécifique, destiné à la notation du mouvement selon le système Conté. La feuille de papier comprend 9 lignes ainsi disposées : une portée musicale de 5 lignes et 4 lignes supplémentaires, pour noter les déplacements, les mouvements de la tête et des membres, dans leur indépendance les uns des autres. À défaut de cet outil de notation, un simple « papier à musique » peut toutefois convenir.

**La portée de
DANSE
où vont prendre place les
actions des différents segments
du corps.**

Le support numérique

Un logiciel permet aujourd'hui la notation numérique d'une partition de danse avec sa

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

visualisation immédiate sur l'écran. Ce logiciel comprend l'association de trois polices : la police musicale, la police Conté et une police de chiffrages. Cette dernière, conçue par Noël Mairot, à partir des travaux du copiste-musical Jean Lespinasse, pour l'association Arts et Mouvement, est régulièrement réactualisée.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

Les modes de transmission du système de notation sont au nombre de trois :

- formation de « notateurs » polyvalents
- initiation associée à un cursus d'analyse du mouvement
- initiation incluse à l'étude d'un style de danse (classique et autre)

Ces deux derniers modes de transmission sont les plus courants aujourd'hui.

Après avoir été transmis dans le cadre de plusieurs lieux majeurs d'enseignement diplômant (l'Université de la Sorbonne, de 1980 à 1989 ; le CNSMDP, de 1987 à 1989 ; l'Université de Nice Sophia-Antipolis, de 1983 à 1993, et les Conservatoires du Centre et de Paris 6^e, de 2004 à 2017), le système Conté, depuis 2012, est principalement un outil pédagogique.

L'initiation à ses principes et à ses techniques de notation est associée aux enseignements suivants :

- analyse fonctionnelle corporelle dans le mouvement dansé (AFCMD)
- formation musicale du danseur, solfège corporel Musique/Mouvement,
- éveil corporel et musical des enfants dans l'étude de la danse,
- étude d'un style de danse (classique, contemporaine, baroque, de société...)

L'enseignement du système, pouvant déboucher sur une spécialisation de « notateur polyvalent », est limité à des stages ponctuels. Cet état de fait ne permettant pas de postuler pour un diplôme, dont le cursus sous-entend plusieurs années d'enseignement régulier, il n'y a donc plus aujourd'hui de postulants. Tous les diplômés dépendent de l'association Arts et Mouvement et ont donc été attribués avant 2012 (les organismes permettant d'assurer ce cursus n'ayant pas renouvelé leur engagement, lequel est soumis aux choix des nouveaux responsables de ces départements).

II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

Parmi les principaux collaborateurs et enseignants actuels, Catherine Augé est la plus ancienne responsable d'un enseignement diplômant du système (inter-conservatoires) et d'analyse du mouvement, à travers l'Association départementale d'information et d'action musicale du Haut-Rhin (ADIAM67) et les Centres de formation des enseignants de la danse et de la musique (CEFEDM), mais sa transmission en tant qu'outil d'analyse repose sur quinze autres personnalités :

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Marie Blaise, danses, folkloriques et baroque (École de danse de l'Opéra de Paris)
- Catherine Bros, danse sportive latine, jazz et danses de société (Maison populaire de Montreuil-sous-Bois et studio Harmonic/Paris), interventions ponctuelles
- Anne Cottignies, enseignante (Conservatoires des 6^e et 13^e arrondissements de Paris)
- Béatrice Despujols, enseignante indépendante, formation musicale et corporelle des enfants et danses de société (Agen 47000)
- Monique Duquesne, danse baroque et danses anciennes (université de Lille dans le cadre de l'Enseignement supérieur de musique et de danse (ESMD))
- Florence Huyche, formatrice régulière en solfège corporel Musique/Mouvement, dans le cadre de l'unité de valeur du diplôme d'État (studio Harmonic, 75011)
- Aline Le Moulec, conseillère et coordinatrice des ateliers TAP, au conservatoire du 6^e arrondissement et enseignante en danse classique. Ce conservatoire accueille également les professeurs Ariane Pappas et Anne Cottignies (danse classique et outil pédagogique pour les débutants)
- Emmanuelle Lyon, formatrice en AFCMD (École de danse de l'Opéra de Paris, ponctuellement au Centre National de la Danse (CND), à l'Université Paris 8 et au CNSMD.
- Noël Mairot, enseignant (ateliers ponctuels au CND et à l'invitation d'Institutions) et informaticien de la notation
- Lisiane Michel, danse contemporaine (Centre des Monuments nationaux de Bagnolet jusqu'en 2017), puis enseignement ponctuel (écoles d'art et de danse et lycées)
- Claudine Migout, danse classique et baroque (Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) et écoles d'Orléans), enseignement ponctuel par la danse
- Ariane Pappas, enseignante au Conservatoire du 6^e arrondissement de Paris
- Jean-Claude Petit, directeur de l'Institut de formation en danses de société (IFDS), créé en 1990 par Christian Dubar et reconnu par le Ministère de la Culture en 2003
- Marie-Josée Redont, danse classique (École de danse de l'Opéra de Paris)
- Martine Toussaint, danses de Société et éveil musique et danse des enfants (école privée, résidence Ti Doucè, porte 08, 97232 Le Lamentin, Martinique)

Christian Dubar, aujourd'hui retraité de l'enseignement de la danse et président d'Arts et Mouvement depuis 2018 (au décès de Michelle Nadal), gère l'association dans sa vocation de transmission en organisant des ateliers ponctuels et des séminaires au sein d'organismes médiateurs.

Le Centre national de la Danse (à Pantin), est la seule institution officielle qui, depuis sa création en 1998 et outre son accueil d'archives, a apporté un soutien régulier aux initiatives de l'association par des « aides au projet », des rencontres et séminaires, des ateliers ponctuels de découverte, et des confrontations des différents systèmes de notation en toute équité. (*cf. section IV.2*)

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

Les tentatives de notation de la danse ont suivi de peu la naissance de la notation musicale. Dès la période médiévale, l'association des deux systèmes d'écriture allait de soi, comme l'atteste, sur certains manuscrits, la présence de figures de danse notées sous la portée musicale.

La notation des marches militaires (XVII^e siècle)

Au XVI^e siècle, Thoinot Arbeau, de son vrai nom Jehan Tabourot, chanoine à Langres, puis maître de chapelle du roi Henri III, vante l'adéquation d'une écriture simultanée musique-danse en synchronisant pas de danse ou marches militaires aux frappes des percussions. Il s'appuie principalement sur les frappes de pieds et appelle sa méthode « orchésographie ».

La notation des danses de Cour (XVII^e-XVIII^e siècles)

Au XVIII^e siècle, Raoul-Auger Feuillet (1659-1710), maître de danse à la cour du roi Louis XIV, introduit le premier système de notation associant les « notes » de l'écriture musicale à des figures de danse. Son système restera une référence historique pour les chercheurs. En 1700, il publie un traité intitulé *Chorégraphie, ou l'art de décrire la danse par caractères, figures, et signes démonstratifs*. Jusqu'à sa mort paraîtra chaque année un *Recueil de danses*, comprenant danses de cour, de bal, danses en vogue. Ces publications seront poursuivies jusqu'en 1724 par Dezais. En 1706, R.-A. Feuillet publie un *Recueil de contredanses*, en partie consacré à des chorégraphies tirées des opéras de Lully et de Marin Marais. Traduites en anglais et en allemand, ces publications contribueront au rayonnement de l'art français en Europe.

Partition chorégraphique, extraite de Pierre Conté, *Danses anciennes de Cour et de théâtre en France*, Paris, L'Écriture du Mouvement/Fédération des Œuvres laïques, 1974, p. 173.

La notation de la danse à l'Opéra de Paris (XIX^e siècle)

En 1852, Arthur de Saint-Léon, maître de ballet à l'Opéra de Paris, se préoccupe de noter également les mouvements des bras et du buste, en les synchronisant avec ceux des jambes et avec les pas, mais sans relation avec l'écriture musicale. Il est l'auteur d'un système publié à Paris sous le titre de *Sténochorégraphie, ou Art de noter promptement la danse*.

Notation du répertoire classique (XIX^e-XX^e siècles)

En 1892, Vladimir Ivanovitch Stépanov publie un *Alphabet des mouvements du corps humain*, en partie adapté de la notation musicale. Son système est reconnu en Russie, en particulier par le ballet du Bolchoï en 1895. On en trouve des références sur certaines productions de Diaghilev, mais ce système n'aura pas d'incidences sur les recherches menées en France, en ce domaine.

La création du système Conté (XX^e siècle)

Mû par une vocation innée d'artiste, de chercheur et de créateur, Pierre Conté est initié dès l'enfance à la musique et aux danses populaires. À l'adolescence, un entraînement sportif fit de lui un gymnaste de haut niveau. Il étudie aussi la danse classique. Après la Grande Guerre, durant laquelle il reçoit la Légion d'honneur, la Médaille militaire et la Croix de guerre avec palme, une formation à l'École de Joinville, centre de recherche scientifique spécialisé en biomécanique et en techniques sportives, confirme sa vocation d'expert du mouvement. Il revient à la danse, crée, enseigne et élabore les savoirs et techniques de son système de notation du mouvement.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

En 1931, Pierre Conté fait connaître les fondements de ce système et ses concepts d'une « technique générale d'éducation et d'analyse du mouvement » par une première publication, intitulée *Chorégraphie. Écriture de la danse théâtrale et de la danse en général*, dont le tirage est limité à 200 exemplaires. Il diffuse son système par tous moyens à sa portée : en l'associant à son enseignement de la danse, à ses productions chorégraphiques et musicales, et par la formation des danseurs qui deviendront ses disciples et interprètes. Ceux-ci essaieront à leur tour. Dans ses mémoires, pour l'année 1931, il décrit et analyse les mouvements des danses Flamenca, cambodgiennes et laotiennes vues à l'Exposition universelle.

En 1932, des danseurs professionnels sont engagés et rapidement formés à la pratique du nouveau système pour participer au concours des Archives internationales de la Danse (AID). Il y présente sa chorégraphie intitulée *Légende*, aux côtés de deux autres chorégraphes français.

En 1934, il crée la « Ligue pour le développement de la danse et de l'éducation corporelle », qui deviendra, en 1936, « Ligue Arts et Mouvement ». Dans le même temps, une revue spécialisée voit le jour : le *Guide chorégraphique*, qui prendra plus tard également le nom d'*Arts et Mouvement*. Ce nom d'Arts et Mouvement est resté pour l'association qu'il crée en 1945. Des changements d'adresse du siège social, des membres du bureau et de la présidence feront l'objet de notifications ultérieures à la préfecture de Paris.

En 1945, il crée le « Chœur de danse de Paris », sa propre compagnie. Ses spectacles sont composés de ses propres chorégraphies et de danses anciennes et régionales collectées et notées selon son système. En 1947, le cinéaste Jean Painlevé réalise un film documentaire sur le système Conté, intitulé *L'Écriture du Mouvement*, qui voit s'instaurer entre ces deux chercheurs une longue collaboration musicale et cinématographique. Le film est présenté le 19 mai 1949 au Palais de Chaillot en même temps que son ballet *Divertissement grec*. Cette même année, il présente officiellement son système de notation à la direction de l'École de danse de l'Opéra de Paris. Mais son hostilité, non dissimulée, à l'égard des méthodes d'enseignement solidement ancrées de cette institution n'aida pas cette démarche. Sa déception, ajoutée à la rigueur naturelle et non conciliante de sa nature, affecta durablement ses rapports avec les organismes officiels, en dépit de l'intérêt indiscutable de tous les danseurs qui ont accompagné son système.

En 1952, Pierre Conté soumet son système au CNRS qui en reconnaît la valeur et accorde un soutien financier à la publication d'un ouvrage. La date envisagée pour son édition (1954) fut différée en raison des exigences de l'auteur qui ne souhaitait pas cette publication avant d'avoir jugé, personnellement, de l'achèvement de son système encore sujet à des perfectionnements. L'ouvrage ne sera publié qu'en 1977 par l'association Arts et Mouvement.

Jusqu'à son décès en 1971, il multiplie les initiatives et met son système en pratique dans ses propres productions, présentées dans des théâtres régionaux et parisiens, en particulier pour André Barsacq et Jean Dasté, et dans les nombreuses tournées de spectacles organisées en France, avec la collaboration de Michelle Nadal, sa plus importante disciple et son porte-parole.

Les partenaires « actifs » du système de notation de Pierre Conté

Michelle Nadal (1928-2018), danseuse, chorégraphe et enseignante, intègre dès 1945 la compagnie du Chœur de Danse de Paris. À partir de 1960, l'Union française des Œuvres laïques d'éducation artistique (UFOLEA), devenue depuis Ligue de l'Enseignement, soutient la formation au système Conté dans les écoles de danse : Michelle Nadal participe aux tournées organisées dans toute la France avec le soutien de l'UFOLEA et des centres régionaux d'éducation populaire et de sport (CREPS). De 1969 à 1993, elle fonde

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

l'enseignement des techniques corporelles des comédiens au Centre national supérieur d'Art dramatique (CNSAD) et dispense ce même cours à l'École nationale supérieure des Arts et Techniques du théâtre (ENSATT). La pratique du système Conté y est associée. Au décès de Pierre Conté, son œuvre est léguée à Arts et Mouvement et Michelle Nadal en est nommée dépositaire. Lorsque l'association Arts et Mouvement est agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, la Ville de Paris et l'Office du mouvement sportif du 9^e arrondissement, en 1978, elle en est élue présidente. De 1980 à 1988, avec le soutien de Jacques Garnier (de l'Opéra de Paris), elle assure un enseignement diplômant du système Conté, instauré sous l'égide du Ministère de la Culture, à l'université de Paris IV Sorbonne Nouvelle, principalement destiné à la formation de futurs enseignants. De 1987 à 1989, au CNSMDP, sur un projet de Jacques Garnier, Michelle Nadal et Francine Lancelot (abandonné au décès de Jacques Garnier en 1989), la formation au système Conté, dans le cadre de l'enseignement de la danse ancienne et baroque, est assurée par Monique Duquesne, formée par Francine Lancelot. En 1990, Christian Dubar, disciple de Michelle Nadal, crée à Toulouse l'Institut de formation en danses de société (IFDS), reconnu officiellement par le Ministère de la Culture en 2003. L'Institut est repris en 2012 par Jean-Claude Petit et transféré près d'Arras. Son enseignement intègre la pratique régulière du système Conté. Sur plus de soixante-dix années, la collaboration ininterrompue de Michelle Nadal a ainsi marqué une période florissante dans l'histoire de ces savoirs et de ces techniques de notation, grâce aux soutiens obtenus et à la formation, de maître à disciples, de ses meilleurs éléments.

Le rôle de Robert Crang (1932-2014), professeur attaché à l'université de Nice Sophia-Antipolis, dès son ouverture en 1965 et jusqu'à son décès, est également saillant. Danseur de bal, gymnaste, musicien et analyste, Robert Crang apprend seul le système Conté à partir du traité fondateur de 1931. Dès les années 1980, il le fait connaître à ses étudiants. Il se perfectionne ensuite auprès de Francine Lancelot en 1985. Robert Crang développe l'enseignement du système à l'Université. Avec Michelle Nadal, il en est l'un des importants promoteurs. Robert Crang a formé des disciples, dont Charles-Henri Pirat, danseur et notateur, auteur d'une thèse de doctorat sur le Boléro, soutenue à l'Université de Paris 8 en 1989, et de la transcription en système Conté du *Boléro* de Ravel, dans la chorégraphie de Maurice Béjart (Archives du CND). De 1989 à 1993, Robert Crang fait instaurer une licence et une maîtrise en danse, qui deviendront un diplôme d'État. La pratique du système Conté est l'outil de base de ses travaux sur l'analyse du mouvement, celui du sportif, celui du danseur. Son programme se poursuit jusqu'à son décès, en 2014. Sa vie durant, il a effectué de nombreuses transcriptions en écriture Conté de danses anciennes, de danses traditionnelles, et de danses de bal. Ses archives sont conservées au Centre National de la Danse (CND).

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Extrait de la transcription totale*. p.29
Boléro, musique M. Ravel, chorégraphie M. Béjart
Notation P. Conté
*Transcription par Charles-Henri Pirat, 1929, Thèse de doctorat, Paris 8

Feuillet de transcription, par Charles-Henri Pirat du *Boléro* de Ravel, chorégraphie de Maurice Béjart, thèse de doctorat, Université de Paris 8, 1989, p. 29.

La mise en place d'un enseignant diplômé

De 1980 à 1989, Jacques Garnier, danseur à l'Opéra et créateur du Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris (GRCOP), soutient les initiatives de Michelle Nadal auprès du ministère de la Culture, qui aboutissent à la création d'un enseignement diplômé à la Sorbonne Nouvelle et à deux années d'enseignement au CNSMDP, non renouvelé au décès de Jacques Garnier en 1989.

De 2000 à 2008, le soutien de la Ville de Paris fut prépondérant. Anne-Marie Sandrini, inspectrice de la Danse jusqu'en 2008, a permis d'introduire le système Conté dans les conservatoires du Centre et du 6^e arrondissement, en le proposant aux élèves et aux futurs enseignants du département Danse. Avec Anne-Marie Charbonnier, cheffe du bureau des Enseignements artistiques des pratiques amateur (BEAPA), est instauré un cursus diplômé destiné aux professeurs de danse et de musique. Ces impulsions multiples ont donné lieu à la formation de multiples praticiens, qui transmettent de nos jours encore les savoirs et techniques de cette notation particulière du mouvement.

III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

L'écriture de la musique a évolué au cours des siècles : la portée de 4 lignes du chant grégorien, les neumes et notes aux formes diverses, ont laissé progressivement la place à la

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

portée de 5 lignes, aux notes et figures des époques qui ont suivi, jusqu'aux systèmes d'écriture des musiques actuelles, afin de mieux servir les exigences des compositeurs jusqu'à nos jours. De même, l'écriture du système Conté, fondée sur l'écriture musicale de son temps, s'est progressivement enrichie depuis sa création de « signes nouveaux » : ceux issus de l'évolution de l'écriture musicale et tous ceux spécialement créés pour mieux servir l'expression contemporaine du mouvement et son évolution au fil des ans.

Depuis sa toute première édition, en 1931, chaque nouvelle publication de la *Méthode Conté* a inclus les nouveaux apports en notation, en 1955, 1977, 1981, 1987, 1990, 2000, 2005 et jusqu'à sa réédition en 2010, sous le titre de *Grammaire de la notation Conté*, par le Centre national de la Danse (CND), intégrant une nouvelle présentation du système par Michelle Nadal.

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Viabilité

Vitalité

Depuis 2000, notamment avec le soutien de la Ville de Paris, le système Conté s'est développé sur l'acquis des années précédentes et grâce à l'action de ses principaux partisans, Michelle Nadal (décédée en 2018), Robert Crang (décédé en 2014) et Jacques Garnier (décédé en 1989). Les diplômés, formés à la Sorbonne et au CNSMDP de 1980 à 1989, puis dans les conservatoires de la Ville de Paris dans les années 2000, sont aujourd'hui parmi les principaux enseignants, tels Catherine Augé, Monique Duquesne, Anne Cottignies, Catherine Bros, Lisiane Michel, Aline Le Moullec, Marie Blaise, Irène Bense, Claudine Migout, Ariane Pappas et Florence Huyche.

La transmission du système est accessible aux conservatoires du 6^e et du 13^e arrondissement de Paris, à l'université de Lille et au studio Harmonic à Paris, comme unité de valeur du diplôme d'État. À l'École de danse de l'Opéra de Paris, trois professeurs utilisent les fondamentaux du système Conté dans leur enseignement. Les autres moyens de transmission sont ponctuels, dépendants d'entreprises individuelles, et en partie dans le cadre d'institutions privées. Selon une récente enquête conduite par l'Inspection de la Danse à la Ville de Paris (2019-2020), le système Conté « *est plus connu qu'il n'y paraît* ». Les praticiens répertoriés sont assez peu nombreux, mais leur enseignement a essaimé un certain nombre d'adeptes potentiels, même si les opportunités de spécialisation et de transmission sont devenues aléatoires depuis 2008.

Menaces et risques

Au siècle dernier, « écrire la danse » n'était pas d'usage courant. Cette pratique, quelque peu révolutionnaire, ou élitiste, se limitait au domaine de la « recherche en danse ». De nos jours encore, l'usage d'une notation « *n'est pas considéré comme indispensable...* » (témoignage récent d'un professeur de l'Opéra de Paris). En dépit de ses qualités, reconnues par tous ceux qui l'ont étudié et mis en pratique, dont le nombre est allé croissant jusqu'en 2015 environ, et des soutiens officiels obtenus auprès des Conservatoires jusqu'en 2008, le système Conté est resté « marginal ». La formation assurée à Paris et à Lille (*cf. supra*) se fait uniquement sous

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

réserve d'une reconduction annuelle et à travers une discipline, ce qui ne permet plus de spécialisation diplômante. Les enseignants (*cf.* section I.3), sont tous indépendants au regard de leurs engagements personnels.

La pratique de l'écriture du mouvement selon le système Conté, comme celle des autres systèmes en usage en France, est une entreprise purement culturelle. Selon le recensement effectué auprès des praticiens actuels, faute d'une reconnaissance permettant officiellement sa diffusion par des organismes d'État (conservatoires, écoles de musique et de danse homologués), comme ce fut le cas entre 2000 et 2008 grâce au soutien de la Ville de Paris, la sauvegarde du système dépend aujourd'hui du seul engagement de ses praticiens. Parmi ceux-ci, référencés par l'enseignement suivi ou par les diplômes obtenus, plusieurs ont plus ou moins abandonné la pratique du système en dehors de leur usage personnel, en raison notamment de l'impossibilité d'obtenir des engagements d'avenir dans les organismes d'enseignement homologués. Le système ne bénéficie d'aucun soutien commercial, ni médiatique. Sa marginalité est due à un manque de moyens de diffusion et de transmission par les lieux officialisés. Du vivant de Pierre Conté, les rapports peu diplomatiques de ce dernier avec les pouvoirs décisionnaires ont dressé des obstacles à la diffusion de son système. Depuis son décès en 1971, le souvenir de ces conflits relationnels s'est peu à peu effacé... De nos jours, le système Conté doit sa survie à sa seule valeur et aux seuls moyens de diffusion des collaborateurs d'Arts et Mouvement. Or, l'association, qui ne compte que 148 adhérents en 2019 pour toute la France, ne peut organiser, elle-même, que peu d'ateliers et d'événements. Elle n'a sollicité jusqu'ici aucune aide de l'État. Jusqu'en 2000 environ, ses ressources provenaient des apports personnels de Pierre Conté jusqu'à son décès et des activités de l'association : enseignement, spectacles, ventes d'ouvrages, adhésions. Depuis lors, les ressources proviennent principalement des adhésions, des ateliers organisés par l'association, des participations versées par certains professeurs, puis du legs personnel de Michelle Nadal.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

- L'Institut de formation en danses de société (IFDS), près d'Arras, dirigé par Jean-Claude Petit depuis 2012, est le seul organisme en France, où le système Conté est régulièrement enseigné en tant que base pour l'étude de la danse. Cette institution résulte d'une tentative d'ancrer l'enseignement du système au sein d'une entreprise privée.
- Les principales initiatives de valorisation sont menées par l'association Arts et Mouvement, avec la collaboration du Centre national de la danse (CND), ou individuellement par ses représentants, tels Robert Crang et Michelle Nadal jusqu'à leur décès. Depuis sa création en 1998, le CND promeut le système Conté, au même titre que les autres systèmes. Depuis 2000, Catherine Augé, principale assistante de Michelle Nadal, l'historienne Sophie Jacotot, Florence Huyche et Catherine Bros collaborent activement aux séminaires qu'elles contribuent à organiser, en particulier au CND (*cf.* section IV.3).
- Le logiciel d'écriture conçu par Noël Mairot, à partir des travaux de Jean Lespinasse (copiste en notation Conté pour les publications internes d'Arts et Mouvement), permet aujourd'hui d'avoir un accès numérisé, et illimité, à cette méthode. Il est accessible sur le marché. La création de ce logiciel d'écriture, la dernière publication de la Grammaire de Notation par le CND, sont là pour faciliter l'accès à l'étude du Système sans l'aide d'un professeur.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Actions de valorisation à signaler

- décembre 2000 : dans le cadre de la 11^e fête de la Danse, conférence « *La notation Conté et la photographie* », de Monique Duquesne et Christian Mathieu, photographe (Arques)
- 21-24 juin 2007 : démonstration du système Conté dans le cadre du symposium international « *Repenser. Pratique et théorie en danse* », avec la collaboration de CORD (Recherche en Danse) et de la Society of Dance History Scholars (SDHS) américaine (Paris, CND)
- 30 avril 2011 : « *L'œuvre chorégraphique de Pierre Conté à travers ses partitions* », rencontre autour de la publication de la *Grammaire de la notation Conté*, avec Michelle Nadal et Sophie Jacotot (Paris, CND)
- 8 octobre 2013 : « *Les systèmes de notation en danse* », conférence de Sophie Jacotot, (Noisy-le-Sec, théâtre des Bergeries)
- 9 décembre 2013 : « *La transmission par l'écrit dans les processus de création en danse (l'écriture Conté de 1930 à 1960)* », intervention de Sophie Jacotot (Paris, EHESS, séminaire « *Histoire culturelle de la danse* »)
- 17 janvier 2019 : intervention sur le fonds Robert Crang, par Sophie Jacotot et des collaborateurs du Centre national de la danse (Paris, CND)
- 13 février 2019 : « *L'écriture Conté, outil de composition ou/et de transmission en danse ?* », conférence, par Sophie Jacotot (Paris, galerie Colbert, Institut national d'histoire de l'art)
- 16 janvier 2020 : séminaire sur les écritures de la danse, rencontre de notatrices (Paris, CND)
- 14 novembre 2020 (en préparation) : séminaire sur la notation Conté, par le CND et l'association Arts et Mouvement (Pantin)

Modes de reconnaissance publique

Michelle Nadal a reçu la distinction d'officier des Arts et Lettres, lors d'une cérémonie tenue au CNSAD (2013).

En 2017, le CND a accordé un financement à certains membres de l'association Arts et Mouvement pour la notation en système Conté de 12 pièces courtes de F. Malkovsky (1889-1982), danseur-chorégraphe esthète. L'ouvrage qui en est issu, *Trajectoires croisées autour du mouvement*, publié par le CND en 2017, est accessible en ligne (cf. section IV.4 Bibliographie).

Une présentation publique a été organisée le 24 janvier 2019 au CND, sous le titre « À la mémoire de Michelle Nadal », des travaux réalisés sur Malkovsky et Conté avec la participation des praticiens Catherine Bros, Florence Huyche et Noël Mairot.

IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées

Les praticiens sollicités pour la présente enquête souhaitent qu'à défaut de pouvoir transmettre au sein d'écoles officielles les savoirs et les techniques du système de notation conçu par Pierre Conté, il bénéficie d'un soutien financier permettant de développer sa diffusion, d'organiser davantage de cycles d'ateliers, même ponctuels, et d'événements

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

médiatisés.

Le comité directeur de l'association Arts et Mouvement s'exprime en ces termes : « *Notre plus haute visée pour le système Conté, avec foi dans son avenir, serait la création d'un centre dédié à l'étude du système sur le principe d'une école de musique, en y joignant les concepts de technique générale du mouvement de son concepteur, structuré et professionnel dans sa gestion, afin de sortir le système de son ornière actuelle !* »

À défaut de pouvoir créer une telle structure, il est envisagé qu'elle puisse être intégrée à une institution existante. L'IFDS, déjà cité, en est une tentative. Arts et Mouvement s'efforce de maintenir vivant l'enseignement du système par les moyens limités qui sont encore à sa portée.

Depuis octobre 2019, des démarches ont été entreprises auprès de plusieurs écoles de danse et conservatoires parisiens pour faire mieux connaître ce système et l'inscrire au programme des élèves au sein des principaux organismes d'État.

En janvier 2020, Anahi Renaud, inspectrice de la Danse à la Ville de Paris, a été sollicitée en référence au soutien accordé de 2000 à 2008 par son prédécesseur, Anne-Marie Sandrini. Une demande officielle est à l'étude.

En septembre 2020, Émilie Delorme, directrice du CNSMDP, rencontrée dans cette même optique, a accepté « d'étudier la possibilité » d'inclure un enseignement diplômant du système Conté sur un cursus similaire à celui des autres systèmes déjà inscrits au programme officiel.

À cet égard, la reconnaissance qu'apporterait l'inscription des savoirs et techniques de notation du mouvement selon le système Conté à l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel pourrait être déterminante pour obtenir à nouveau les soutiens de la Ville de Paris et du ministère de la Culture (comme de 1980 à 1989) afin qu'ils soient officiellement intégrés aux programmes d'enseignement des organismes d'État et offerts aux choix des étudiants. Cette reconnaissance apporterait un nouvel élan à toute initiative de sauvegarde, de diffusion, en faveur de la connaissance et de la transmission de cette pratique immatérielle.

IV.4. Documentation à l'appui

Récits liés à la pratique et à la tradition

Robert Crang, professeur à l'Université de Nice, consacra plus de vingt ans à la transmission du système, faisant dire à sa veuve, Simone Clamens-Crang : « Je n'ai jamais eu de rivale, sauf le système Conté ! » (entretien téléphonique avec Mme Crang, janvier 2020).

Nombreux sont les praticiens du système Conté qui disent aujourd'hui : « Avec le temps, les principes fondamentaux sur lesquels s'appuie ce système tendent à faire oublier le nom de leur concepteur, comme il en est des découvertes qui s'inscrivent naturellement dans les usages » ou encore « Cette méthode se suffit à elle-même. » (témoignages d'Éliane Béranger, anthropologue de la danse).

« Si chaque danseur travaillait sa partition, comme le font les musiciens, le chorégraphe n'aurait plus qu'à orchestrer l'ensemble ! » (témoignage de Pierre Conté, transmis par Yvette Blondel, professeur retraité).

« C'est un outil simple, logique, souple et précis. » (témoignage d'Emmanuelle Lyon, professeur d'anatomie à l'Opéra de Paris)

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

« Une méthode révolutionnaire ! » (témoignage de Simone Charbonnier, professeur retraité)

« Ce système offre une écriture unique pour des répertoires multiples ! » (témoignage de Marie Blaise, professeur de danses folkloriques à l'Opéra de Paris)

Inventaires réalisés liés à la pratique

Fonds Pierre Conté et fonds annexes

Sauvegarde et témoignage d'un patrimoine éphémère, qu'il s'agisse d'œuvres du passé ou de celles à venir, comptent parmi les fonctions fondamentales du système Conté. Dès son avènement s'attelèrent à cette tâche Pierre Conté et ceux qu'il avait formés : ses élèves, puis des danseurs de différentes disciplines, des chercheurs et théoriciens du mouvement. Un fonds d'archives s'est ainsi progressivement constitué, représentatif de l'histoire de la danse en France et de son répertoire (danses anciennes, baroques, folkloriques, classiques, contemporaines, et de société), collecté jusqu'en 1960. Cet important patrimoine, complété des œuvres personnelles, chorégraphiques et musicales, de Pierre Conté, réalisées au cours de sa vie, constitue aujourd'hui l'ensemble du fonds Conté. Après son décès en 1971, l'ensemble de ce fonds, composé de 226 partitions, a été déposé en deux temps à la Bibliothèque nationale de France, par Michelle Nadal, dépositaire et légataire de son œuvre [Jacotot 2015].

- *Bibliothèque nationale de France (BNF)*

Le fonds Pierre Conté se compose de 58 partitions au début des années 1990, augmentées à 168 partitions en 2012 : 30 partitions de danses régionales et 14 partitions de danses anciennes des XVII^e et XVIII^e siècles, fruits de collectages effectués entre 1930 et 1960 ; 70 partitions chorégraphiques et 62 partitions musicales de Pierre Conté (commandes d'institutions diverses, de chaînes télévisuelles, d'écoles de danse, cinématographiques et théâtrales, et productions personnelles). S'y ajoutent 50 partitions notées par Michelle Nadal et ses collaborateurs, et issues de travaux chorégraphiques repris après le décès de Pierre Conté.

- *Centre national de la Danse (CND)*

Publications de Pierre Conté, transcriptions des exercices et chorégraphies de Malkovsky, documents du fonds Robert Crang, constitué de partitions en notation Conté d'œuvres du répertoire.

- *Bibliothèque de l'Opéra de Paris*

Transcriptions en notation Conté de danses baroques (à partir des documents de Raoul-Auger Feuillet) par Francine Lancelot

- *Centre de documentaires cinématographiques (Paris 17^e)*

Archives du cinéaste Jean Painlevé, dont les films Painlevé/Conté.

Archives Michelle Nadal

- *BNF, CND et Arts et Mouvement*

Transcriptions de danses régionales françaises, chorégraphies de Pierre Conté, chorégraphies personnelles en notation Conté

- *Arts et Mouvement*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Transcriptions des *Variations classiques, danses de bals d'époques diverses, danses de la Renaissance, danses baroques, Ragtime, danses de société* : 10 cahiers de travail destinés aux élèves, réalisés de 2011 à 2016 par Michelle Nadal et Monique Duquesne

Fonds Robert Crang (CND et Université de Nice)

Transcriptions d'œuvres du répertoire chorégraphique et de son collectage personnel, notations d'exercices corporels issus de ses travaux d'ethno-anthropologue de la danse et du sport

Fonds Francine Lancelot (CND, BNF et Bibliothèque de l'Opéra de Paris)

Reconstitutions et transcriptions en système Conté de danses baroques à partir d'anciens systèmes de notation français

Bibliographie sommaire

Principaux ouvrages de Pierre Conté

Critiques sur la question de l'éducation physique et des sports à l'école, Niort, chez l'auteur, 1928.

Chorégraphie. Écriture de la danse théâtrale et de la danse en général, Traité d'écriture, Niort, 1931 ; rééd. Paris, Arts et Mouvement, 1977.

Écriture de la danse : 1955, 1981, 1987, 1990, 2000, 2005, publications réactualisées, Arts et Mouvement (voir III-2).

Le Guide chorégraphique (puis *Arts et Mouvement*), revue trimestrielle de l'association Arts et Mouvement, 16 numéros de 1933 à 1937.

La Danse et ses lois [1950], Paris, Arts et Mouvement, 1952.

Technique générale du mouvement [1954], Paris, Arts et Mouvement, 1977.

Danses anciennes de Cour et de théâtre en France, Paris, Arts et Mouvement/Fédération des Œuvres laïques, 1974.

Les Feuilles de mon jardin, Saint-Seurin-de-Cadourne, 1977 [non publié : archives Arts et Mouvement].

Mémoires, 3 vol. non publiés, 1891-1965 [archives Arts et Mouvement]

Écrits en référence au système Conté

Crang (Robert), « Musical notation in dance, Application to Folk Dance », dans *Folk Dance Research* (colloque international, Larisa, juillet 1988), non publié [Paris, CND, fonds Robert Crang].

Duquesne (Monique), éd., *Cahier de variations de Michelle Nadal*, Paris, Arts et Mouvement 1987.

Duquesne (Monique), « Analyse choréologique de la *Chaconne de Phaëton* », mémoire pour le diplôme d'université de 2^e cycle en danse, Université Sorbonne-Paris IV, 1989

Duquesne (Monique), *Vocabulaire des danses de la Renaissance*, non édité, 1990 [archives Arts et Mouvement]

Duquesne (Monique), éd., *Écriture du mouvement de Pierre Conté, par Michelle Nadal*,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Toulouse, Éditions Christian Dubar, 2000.

Dussault (Geneviève), *Le Signe animé. Réflexions sur la notation de la danse*, Montréal, Érudit, 1991.

Guest (Ann Hutchinson), *Choreo-Graphics (Dance notation systems)*, Londres, Routledge, 1984, rééd. 1998.

Jacotot (Sophie), « La transmission par l'écrit dans le processus de création en danse : l'exemple du système d'écriture du mouvement de Pierre Conté », dans *Modèles et modalités de la transmission culturelle, Cahiers du CAP*, 2015, n°2, p. 69-96. En ligne : <https://books.openedition.org/psorbonne/7503?lang=fr>

Koechlin (Bernard), « À propos de trois systèmes de notations des positions et mouvements des membres du corps humain susceptibles d'intéresser l'ethnologue », dans *Langues et techniques, Nature et société, Approche ethnologique, Approche naturaliste*, dir. J. M. C. Thomas et L. Bernot, Paris, CNRS / Editions Klincksieck, tome 2, 1972, p. 157-184.

Koechlin (Bernard), *Techniques corporelles et leur notation symbolique. Langages*, Paris, Armand-Colin, articles parus de 2000 à 2019.

Lancelot (Francine), *Les Sociétés de farandole en Provence et en Languedoc* [thèse de 3^e cycle, Ethnologie historique, École pratique des hautes études], Le Mans, Ares, 2000.

Lombard (Françoise), *L'Écriture du mouvement*, revue *E.P.S.*, Lille, 1969.

Le Moal (Philippe), *Dictionnaire de la Danse*, Paris, Larousse, 2008.

Mahias (Marie-Claude), « Aux sources de l'anthropologie des gestes et du corps. À la mémoire de Bernard Koechlin », dans *Le Corps instrument*, dir. G. Bartholeyns et F. Joulian, *Techniques&Culture*, 2017, n° 62, p. 84-91.

Mouton (Martine), « Les écritures du mouvement », thèse de doctorat en Sciences humaines, Université de Paris V, 1992.

Nadal (Michelle), « Le système Conté », *Cahiers de la Danse*, Lausanne, 1957, n°4.

Nadal (Michelle), « Genèse du système de notation Pierre Conté », *Cahiers de la Danse*, Lausanne, 1967, n° 30/32.

Nadal (Michelle), « *Écriture*, de Pierre Conté », *Marsyas*, Paris, 1988, n°6.

Nadal (Michelle), *Grammaire de la notation Conté, présentation renouvelée du système*, Paris, Centre national de la Danse, 2010 [trad. en anglais, espagnol, allemand et japonais].

Néama (May), *80 récits sur la danse*, Paris, Gründ, 1969.

Piollet (Wilfride), éd., *Barres flexibles (exercices en notation Conté) par Monique Duquesne*, France, L'Une et l'autre, 2008.

Pirat (Charles-Henri), « Généalogie d'une chorégraphie : Boléro », thèse de doctorat en Philosophie, Université Paris VIII, 1989.

Redont (Marie-Josée), *Éducation vertébrale*, Paris, Masson, 2002.

Risch (Martine), « Les procédés français de notation du mouvement », mémoire de diplôme, Université de Paris-Sorbonne, 1987 [Bibl. de l'Opéra de Paris].

Texier (Liliane), *Mémoire dactylographié sur le Système Pierre Conté*, Paris, Enseignement national supérieur d'éducation populaire et du sport (ENSEPS), 1974.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Filmographie sommaire

• Documentaires réalisés en collaboration avec l'Institut de cinématographie scientifique, créé en 1930 à Paris par le réalisateur Jean Painlevé, et produits par Cinégraphie Documentaire :

– *L'Écriture du mouvement (selon Pierre Conté)*, film en 16 mm, réal. Jean Painlevé, musique Pierre Conté, 1947, 15 min. Première projection en mai 1949 au Palais de Chaillot, puis en avril 1950 à la direction de la Jeunesse et des Sports et en mai 1950 au cinéma Lux, rue de Rennes à Paris, pour un public d'étudiants, suivie d'un débat.

En ligne sur le site de Marseille Objectif Danse (séance du 16 mars 1989 du centre de ressources)

http://ressources.marseille-objectif-danse.org/?page=mod_cinema&id_article=832

En ligne sur le site de la Cinémathèque (séance du 22 mai 2014)

<https://www.cinematheque.fr/film/77659.html>

– *Jeux d'enfants*, réal. Jean Painlevé, 4 tableaux chorégraphiques de Pierre Conté, musique Georges Bizet, 1947, 14 min.

– *Comment naissent les méduses*, réal. Jean Painlevé, musique Pierre Conté, 1960, 13 min 30

– *Histoires de crevettes*, réal. Jean Painlevé, musique Pierre Conté, 1964, 13 min.

• *Trois systèmes français d'écriture de la danse* (Arbeau, Feuillet, Conté), réal. Michelle Nadal, prod. Arts et Mouvement, 1975, 40 min.

• *Cinéma-Recherche et danses de bal*, conférence-spectacle de Michelle Nadal au Conservatoire National d'Art Dramatique), prod. Arts et Mouvement, 2005, 45 min.

• *Michelle Nadal, une vie en mouvement*, réal. Sophie Jacotot et Pierre Linguanotto, prod. Arts et Mouvement, 2010, 46 min.

• *Écriture chorégraphique Pierre Conté*, Institut de formation de danses de société

Facebook : <https://www.facebook.com/watch/?v=370511336903193>

Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=D7UUqadXK7o>

Sitographie sommaire [sites consultés le 2 septembre 2020]

Le système Conté, son auteur, son histoire

• *Grammaire de la notation Pierre Conté, nouvelle présentation par Michelle Nadal*, Paris, Centre national de la Danse (CND) (coll. « Cahiers de la pédagogie »), 2010

<https://www.cnd.fr/fr/products/251-grammaire-de-la-notation-conte-nouvelle-presentation-du-systeme>

• *11 ouvrages de Pierre Conté, médiathèque du CND*

<http://mediatheque.cnd.fr/spip.php?page=catalogue-general>

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- *Catalogue général des archives de Pierre Conté (308 ressources, œuvres musicales, textuelles, chorégraphiques, manuscrits et archives, spectacles)*, Bibliothèque nationale de France

https://data.bnf.fr/fr/11897565/pierre_conté/

- Pierre Conté, *Écriture de la danse théâtrale et de la danse en général*, Google Books

https://books.google.fr/books/about/écrituredeladansethéatraleetdel.html?id=iD69tgAACAAJ&hl=en&output=html_text&redir_esc=y

- *Écriture du mouvement, solfège corporel, coordination*, association Arts et Mouvement

<http://conte.notation.free.fr/>

Sites de recherche

- *Séminaire de notation Conté*, Centre national de la Danse, 11 novembre 2020

<https://www.cnd.fr/fr/program/2319-seminaire-de-notation-conte>

- *L'Écriture Conté*, Institut national d'histoire de l'art, séminaire de chorégraphie, Sophie Jacotot, 13 février 2019

<https://www.youtube.com/watch?v=CGo4bL4xAB4&feature=youtu.be>

- *Les archives de Robert Crang notateur*, Conseil national de la Danse, aide à la recherche et au patrimoine en danse, 2017

<https://www.cnd.fr/fr/file/file/1145/inline/SimoneClamensSophieJacototMarinaNordera.pdf>

- Sophie Jacotot, *La Transmission par l'écrit dans les processus de création en danse : l'exemple du système d'écriture du mouvement de Pierre Conté*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2015

<https://books.openedition.org/psorbonne/7503?lang=fr>

- Association pour un Centre de recherche sur les arts du spectacle aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Ris et Danceries, Francine Lancelot (1929-2003)*, février 2004

<https://www.acras17-18.org/index.php?menu=lancelot&contenu=lancelot>

Pratiques actuelles

— Praticiens-pédagogues

- *Augé Catherine*, Divertimento 6^e, cours d'adultes, musique, danse, arts dramatiques, [également référencée sur AFCMD] : <http://divertimento6eme.fr/catherine-auge/>

- *Cottignies Manigas Anne*, AFCMD, Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé, [également référencée sur Studio Harmonic] :

- *Florence Huyche*, formatrice à l'U.V. de musique du D.E. de danse, Studio Harmonic : <https://www.studioharmonic.fr/professeur/1512-florence-huyche/>

- *Catherine Bros*, formatrice à l'U.V. de musique du D.E. de danse, Studio Harmonic : <https://www.studioharmonic.fr/professeur/1516-catherine-bros/>

— Écoles utilisant ou enseignant le système

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- *Formations, stages (initiation, perfectionnement, support)*, association Arts et Mouvement : <http://arts-et-mouvement.fr/>
- *Présentation de la méthode de Pierre Conté, tableau synoptique*, Institut de formation de danses de société : http://web.lerelaisinternet.com/dansa2/IFDS/Pierre_Conte.htm
- *Interview de Michelle Nadal par Christian Dubar*, Institut de formation de danses de société : <https://www.formation-danse-societe.com/methode-conté>
- *La plus ancienne des écoles de danse à Agen ! [utilise la méthode Pierre Conté]* : <https://abcdanse.fr/homepage-design-studio/>

— Réseaux sociaux et sites collaboratifs

- *Pierre Conté (biographie, œuvres chorégraphiques, partitions musicales, publications, liens externes)*, Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Conté
- *Écriture du mouvement selon le système de Pierre Conté*, Christian Dubar, Facebook : https://www.facebook.com/christian.bataille.9066?epa=SEARCH_BOX
- *Notation coordonnée de la musique et de la chorégraphie*, Michel Guénard, [échange sur le forum des utilisateurs de lilyPond pour l'écriture numérique du système Conté], 20 mai 2019 : <http://lilypond-french-users.1298960.n2.nabble.com/Notation-coordonnee-de-la-musique-et-de-la-choregraphie-td7587691.html>

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Outre les ouvrages, articles et thèses consultés, en particulier les travaux de l'historienne Sophie Jacotot, des informations ont été recueillies directement auprès de praticiens du système Conté :

- Nicole Arnoux, agrégée de l'Université, ancienne responsable de l'enseignement de danse libre à la Sorbonne, professeur honoraire
- Catherine Augé, enseignante en Conservatoires, formatrice de formateurs, analyste, membre de jurys d'examens
- Irène Bense, danse jazz et claquettes, enseignante
- Éliane Béranger, anthropologue de la danse, membre du bureau d'Arts et Mouvements
- Marie Blaise, chargée de cours en danses folkloriques à l'École de danse de l'Opéra de Paris
- Catherine Bros, danse classique et jazz, et analyste
- Chrystel Calvet, danse contemporaine, analyste, enseignante en conservatoires
- Anne Cottignies, danse classique et analyse du mouvement, enseignante en conservatoires
- Christian Dubar, président d'Arts et Mouvement, ancien collaborateur de Michelle Nadal
- Monique Duquesne, danse baroque, enseignante à l'université de Lille

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Florence Huyche, danse contemporaine, formatrice en solfège corporel (UV du diplôme d'État en danse)
- Aline Le Moullec, enseignante en danse classique, conseillère et coordinatrice des ateliers TAP au Conservatoire du 6^e arrondissement de Paris
- Emmanuelle Lyon, analyste et chargée de cours à l'École de danse de l'Opéra de Paris
- Noël Mairot, notateur-informaticien et enseignant en danses de société
- Lisiane Michel, danse classique, analyste
- Claudine Migout, danse classique et baroque, ancienne enseignante au CRD d'Orléans
- Ariane Pappas, danse classique et analyse du mouvement, enseignante en conservatoires
- Jean-Claude Petit, directeur de l'IFDS, enseignant en danses de société
- Marie-Josée Redont, chargée de cours en danse classique à l'École de danse de l'Opéra de Paris
- Yannick Stéphant, danse classique, ancienne enseignante au CRR de Paris

V.2. Soutiens et consentements reçus

La candidature à l'inscription à l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel en France des savoirs et techniques de notation du mouvement selon le système Conté a reçu **18 lettres de consentement** :

- Arnoux Nicole, enseignante retraitée, membre du conseil d'Arts et Mouvement
- Augé Catherine, formatrice de formateurs, CEFEDM, ADIAM67
- Bense Irène, danseuse, enseignante, compagnie Les Papillons Blancs (handicapés)
- Blaise Marie, enseignante à l'Opéra de Paris
- Bros Catherine, jazz et danses latines, studio Harmonic, Paris
- Nelly Charbonnier, enseignante retraitée
- Cottignies Anne, enseignante aux conservatoires du 6^e et du 13^e arrondissement de Paris
- Dauxère Katy, ancienne enseignante
- Despujols Béatrice, enseignement privé
- Dubar Christian, enseignant retraité, président d'Arts et Mouvement
- Huyche Florence, notatrice, professeur au CRR de Saint-Maur et au studio Harmonic, Paris
- Mairot Noël, enseignant et membre du conseil d'Arts et Mouvement
- Marionnaud Marion, danse sportive, enseignement privé
- Michel Lisiane, engagements ponctuels
- Migout Claudine, engagements ponctuels
- Pappas Ariane, enseignante au conservatoire du 6^e arrondissement de Paris

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Petit Jean-Claude, enseignant et président de l'IFDS
 - Toussaint Martine, enseignement privé
- et 23 lettres de soutien :**
- Béranger Éliane, anthropologue de la danse, membre du conseil d'Arts et Mouvement
 - Berg Brigitte, présidente de l'association Les Documents cinématographiques, ayant droit de Paul Painlevé
 - Charbonnier Simone, enseignante, retraitée
 - Chirol Gérard, directeur de l'école de musique de Fresnes
 - Clamens-Crang Simone, danseuse retraitée, veuve de Robert Crang
 - Daumas Yvette, danseuse, retraitée
 - Duquesne Monique, professeur de danse baroque, ESMD de l'université de Lille
 - Fayet Marc, comédien, metteur en scène
 - Guizerix Jean, danseur étoile de l'Opéra de Paris, retraité
 - Hernu Nadine, directrice de l'unité Danse, Institut supérieur des Arts de Toulouse
 - Hess Rémi, docteur en sociologie, lettres et sciences humaines, Université de Reims
 - Le Moullec Aline, danseuse, conseillère et coordinatrice des ateliers TAP, conservatoire du 6^e arrondissement de Paris
 - Lyon Emmanuelle, analyste, professeur à l'Opéra de Paris
 - Mairot Noël, informaticien notateur, membre du conseil d'Arts et Mouvement
 - Nicholas Philip, enseignement privé en Australie
 - Piette Jean-François, directeur du conservatoire Maurice-Ravel, Paris 13^e
 - Redont Marie-Josée, chargée de cours à l'Opéra de Paris, présidente de la société Redondanse
 - Renaud Anahi, inspectrice de la Danse à la Ville de Paris
 - Sandrini Anne-Marie, inspectrice de la Danse à la Mairie de Paris, retraitée
 - Schott-Bilmann France, danse-thérapie, psychanalyste, Université Paris Descartes
 - Stéphant Yannick, ancienne première danseuse de l'Opéra de Paris
 - Vidil-Grenier Patricia, jazz, danse contemporaine, engagements ponctuels
 - Villodre Nicolas, ancien cadre du département Patrimoine audiovisuel du Centre national de la Danse, ancien collaborateur de la Cinémathèque de la Danse, journaliste de danse et de cinéma

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

Milena Salvini, secrétaire générale adjointe et membre d'honneur de l'association Arts et Mouvement, 06 03 34 78 65

VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

- Nicole Arnoux, agrégée de l'Université, ancienne responsable du cursus Danse à la Sorbonne, professeur honoraire
- Catherine Augé, principale collaboratrice de Michelle Nadal, enseignante en conservatoires et membre de jurys d'examens
- Éliane Béranger, docteur en ethno-scénologie, anthropologue et historienne de la danse, membre du Conseil d'Arts et Mouvement
- Christian Dubar, docteur en sciences de l'éducation, assistant de Michelle Nadal et président d'Arts et Mouvement depuis 2018
- Monique Duquesne, experte en danse baroque, ancienne assistante de Francine Lancelot, enseignante du système Conté à l'Université de Lille
- Florence Huyche et Catherine Bros, collaboratrices auprès du CND pour les séminaires, rencontres et événements en faveur du système Conté (cf. section IV.2)
- Sophie Jacotot, danseuse et historienne de la danse, auteure d'une recherche post-doctorale (EHESS / Labex-CAP) sur le système d'écriture de la danse de Pierre Conté
- Noël Mairot, informaticien, ingénieur du CNAM, analyste-notateur, membre du Conseil d'Arts et Mouvement et de jurys d'examens
- Marie-Josée Redont, chargée de cours à l'Opéra de Paris depuis les années 1990

Lieux(x) et date/période de l'enquête

Le projet a été lancé en avril 2019, avec la collaboration régulière de Christian Dubar, président d'Arts et Mouvement, à Toulouse. D'avril 2019 à mars 2020, ont été menés les études de documents, les recherches et les échanges, jusqu'à la soumission d'une première version de la fiche d'inventaire. De mars à juillet 2020, le confinement préventif contre la Covid-19 a permis l'étude de quelque 25 mémoires, thèses et partitions, et des entretiens téléphoniques avec la plupart des praticiens mentionnés (cf. sections I.3 et V.1). Dans son ensemble, la rédaction de la fiche s'est appuyée sur les ouvrages, articles et thèses mentionnés en bibliographie (section IV.4), l'étude des mémoires des praticiens diplômés du système Conté (2008-2017), les documents communiqués par les praticiens (cf. section V.1), de nombreux entretiens téléphoniques avec les principaux praticiens et enseignants (actifs ou retraités) et experts de l'équipe d'Arts et Mouvements, enfin, sur les travaux personnels de la rédactrice.

VI.3. Données d'enregistrement

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Date de remise de la fiche

28 août 2020

Année d'inclusion à l'inventaire

2020

N° de la fiche

2020_67717_INV_PCI_FRANCE_00483

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvksnp</uri>